Résolution adoptée à la séance plénière du 23 juin 2020

Résolution du CESE 'Construire demain'

Déclaration du groupe Coopération

La crise liée au Covid-19 est éprouvante pour tous, et elle est loin d'être terminée. Pour nombre de nos concitoyens, elle se traduit par d'importantes difficultés, économiques notamment, avec pour certains la perte de revenu et la perte d'emploi. Sur le plan social, la pandémie a montré d'un éclairage nouveau toutes les inégalités qui traversent notre société, par exemple en matière de logement ou pour ce qui est des inégalités femmes-hommes. Des besoins essentiels ont été révélés, comme celui de s'alimenter et de se loger.

Pour ce qui est des entreprises, toutes ou presque ont souffert, petites ou grandes, de tous secteurs : leurs activités ont été réduites ou se sont arrêtées et toutes ne pourront peut-être pas se remettre de la perte de leur chiffre d'affaires.

Face à cela, la résolution du CESE sur l'après Covid se veut équilibrée sur les trois volets : l'économique, le social et l'environnemental. Elle propose une construction collective des solutions de demain et cela semble primordial au groupe de la coopération dans le monde à venir.

Elle envisage en particulier de cibler un plan d'investissements massif, en orientant les budgets vers la compétitivité, vers la relocalisation des filières industrielles stratégiques et des productions agricoles, vers le développement de nouvelles énergies, et vers la rénovation énergétique des bâtiments.

La souveraineté économique est assurément un cap à inscrire dans le plan de relance. Dans le domaine alimentaire, cette souveraineté doit favoriser les coopératives agricoles qui sont par définition ancrées dans les territoires. Cet impératif de souveraineté est aussi à rebâtir dans le cadre européen de la PAC et du Green Deal, sur les principes de résilience, de durabilité et de solidarité.

Faire de la cohésion sociale le ciment de cette nouvelle construction plus solidaire figure également dans la résolution, et le groupe de la coopération estime que cela est indispensable. La solidarité intergénérationnelle fait sens, notamment l'intégration des jeunes dans la société, alors que ceux-ci seront très fortement affectés par la crise.

La formation, mais aussi l'apprentissage dans lequel de nombreuses coopératives sont engagées, sont des voies incontournables pour offrir les meilleurs talents à tous les secteurs, et elles doivent être soutenues.

Pour ce qui est des problématiques de logement, le groupe de la coopération plaide pour un plan de relance responsable en faveur du logement abordable pour tous et toutes.

La résolution indique en outre que la crise est l'occasion de construire ensemble un nouveau mode de développement, une meilleure répartition des richesses, une autre relation au travail, par le débat démocratique : autant d'aspects qui parlent aux coopératives, qui ne sont ni revendables ni délocalisables, et qui offrent à leurs adhérents et à leurs salariés du débat, de l'innovation, et une juste répartition des richesses et du pouvoir.

Elles sont donc à soutenir pour améliorer la résilience de l'économie.

Le groupe de la coopération a voté la résolution.